



Poste : Journalier – Travaux publics

Statut de l'emploi : Saisonnier, à combler immédiatement

Sommaire du poste :

Sous l'autorité du contremaître, le journalier aux travaux publics exécute différentes tâches relatives aux infrastructures municipales, aux bâtiments et opères différents équipements. Celles-ci comprennent les activités de réparation et d'entretien des utilités publiques dans les domaines des infrastructures de voirie, de la machinerie, des bâtiments et des parcs et autres terrains publics, tout en respectant les normes de sécurité en vigueur de même qu'en matière de développement durable et de respect de l'environnement. Il maintient de bonnes relations avec les divers services et le personnel de la municipalité permettant d'optimiser l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

Principales tâches et responsabilités :

- Exécuter les travaux prévus pour l'équipe de voirie (journaliers) : entretien et réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures de la municipalité;
- Participer à la réalisation de travaux d'envergure sur le réseau routier;
- Effectuer le nettoyage des rues et sites municipaux;
- Procéder à la coupe de gazon sur les différents sites de la municipalité;
- Effectuer des travaux d'entretien et de réparation des véhicules et de la machinerie;
- Conduire de la machinerie et opérer différents équipements motorisés;
- Collaborer avec les autres départements de la municipalité et/ou ses partenaires afin d'aider à la réalisation de projets ponctuels;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat ou visant à répondre aux attentes particulières pouvant lui être signifié par ce dernier.

Exigences et qualifications :

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Facilité à travailler en équipe;
- S'engager à suivre toute formation jugée nécessaire et/ou pertinente par l'employeur;
- Avoir une bonne condition physique
- Détenir un permis de conduire classe 3 (Atout)

Expérience de travail :

- Minimum de 2 ans dans un poste similaire ou toute autre expérience et compétence
- Permis de conduire en vigueur
- Langue parlée et écrite : français

Atouts :

- Connaissance du milieu municipal
- Connaissance de l'anglais

Conditions et avantages de travail :

- Emploi saisonnier de mai à octobre
- 40h par semaine
- Régime de retraite
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en personne ou par courriel au plus tard le 10 avril 2026 à 16h00, à l'attention de :

Département des travaux publics
10, rue Principale, C.P. 99
Blue Sea (Québec) J0X 1C0

Courriel : info@bluese.ca